

nant l'établissement de districts bilingues comme le recommande la Commission. Ma question se rapporte expressément aux régions dont la Commission recommande la remise à l'étude, notamment la ville de Thompson, au Manitoba. Si on réexamine la situation des régions désignées par la Commission, cet examen sera-t-il fondé sur les critères décrits dans la loi sur les langues officielles ou prendra-t-on en considération des critères additionnels?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que je viens de dire, savoir que nous avons 90 jours pour étudier le rapport. Je préfère ne pas faire d'hypothèse quant aux initiatives que le gouvernement pourrait prendre. Je prie le député de m'excuser si je n'ai pas compris la subtilité de la question, mais à moins qu'on ne pose une question supplémentaire précise, c'est tout ce que je puis dire pour l'instant.

M. Simpson: Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement songe à ajouter des critères à ceux que renferme la loi sur les langues officielles?

Le très hon. M. Trudeau: Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État peut bien avoir une note à soumettre au cabinet à la suite de l'étude de ce rapport, mais, à ma connaissance, le cabinet n'est saisi d'aucun critère à l'heure actuelle.

[Plus tard]

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question supplémentaire à celle que lui a posée mon collègue, le député de Churchill.

J'aimerais demander au très honorable premier ministre pourquoi le commissaire à la délimitation des districts bilingues n'a pas considéré la province d'Ontario comme un district bilingue, de même qu'il a considéré la province de Québec comme tel.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le député sait qu'en vertu de la loi, nous avons établi une Commission, afin que le gouvernement n'ait pas à décider de ces problèmes sur une base politique et que ladite Commission puisse en faire une étude objective. Le député pourrait peut-être lire le rapport et se demander pourquoi le résultat a été celui que la Commission a publié.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire.

Le très honorable premier ministre peut-il dire s'il entend prendre des dispositions visant à sauvegarder les droits des minorités francophones de l'Ontario?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, la loi sur les langues officielles adoptée par le Parlement vise précisément à garantir les droits linguistiques des minorités francophones et anglophones, où qu'elles se trouvent dans le pays. Maintenant, le député sait que la loi a prévu que cela devait se faire sur une base pratique et que, à cette fin, il fallait établir des districts bilingues. C'est à la suite du rapport de la Commission que ces

[M. Simpson.]

districts bilingues seront établis, et je suis sûr qu'à ce moment-là, le député sera invité à exposer son point de vue.

* * *

LES PÊCHES

LA SURVEILLANCE AÉRIENNE DES ZONES DE LA CÔTE EST

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, à la suite de la résolution par laquelle le Conseil des pêcheries du Canada a demandé récemment au gouvernement de renforcer la surveillance de nos zones de pêche au large de la côte est, j'aimerais savoir si nos forces navales et aériennes continuent à surveiller cette zone et si l'on compte maintenir cette surveillance durant la campagne de pêche qui bat actuellement son plein.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous continuons à surveiller cette zone, notamment avec des avions de dépistage. Quant à nos projets à long terme, j'espère pouvoir faire une déclaration plus détaillée à ce sujet lors de la présentation du Livre blanc à la Chambre.

* * *

LES GRAINS

QUEST CANADIEN—LE PROGRAMME LÉGISLATIF DU GOUVERNEMENT ET LES PROPOS DU MINISTRE

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à propos d'un communiqué à la presse publié aujourd'hui par les services du ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Ce communiqué, qui a trait à l'opposition que suscitent les mesures législatives du gouvernement libéral en matière agricole, laisse entendre qu'au cas où nous continuerions à nous opposer à ces mesures, il pourrait en coûter 100 millions de dollars aux cultivateurs de l'Ouest.

Des voix: Oh, oh!

M. McIntosh: J'aimerais que le ministre nous donne des précisions sur ce communiqué en indiquant à la Chambre s'il s'agit, en l'occurrence, d'une menace de recours à la clôture à l'endroit de notre opposition à sa politique agricole ou bien si le gouvernement entend user de l'intimidation pour obtenir l'adoption de ses projets de loi?

* * *

AFFAIRES URBAINES

LA QUESTION DES TRANSPORTS EN COMMUN

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, compte tenu du programme de 10 milliards de dollars lancé par les États-Unis pour mettre sur pied des moyens de transport en commun dans les régions urbaines, le ministre responsable des affaires urbaines pourrait-il dire s'il envisage d'instaurer un programme du même genre?